

Sefafi : Pour un retour à la sagesse politique

Tribune.com du 22 juin 2009

Un pouvoir a été renversé, un autre l'a remplacé. Madagascar est malheureusement coutumier de ce phénomène depuis la fin de la Première République en 1972. En attendant le jugement de l'histoire, qui échappera aux polémiques intéressées du moment, les faits donnent à réfléchir sur leur déroulement et leurs conséquences.

Un changement de pouvoir n'est pas seulement une affaire de légalité. La légalité ou la légitimité peuvent être sujets à débats, comme la constitutionnalité ou l'anti-constitutionnalité de certaines procédures. Ces querelles sont récurrentes, elles éclatent aussi bien à l'occasion d'alternances hors normes que pendant l'exercice normal d'un mandat présidentiel. Là n'est pas le fond du problème.

Un changement de pouvoir, surtout s'il est issu de manifestations populaires, est aussi une affaire de pratiques politiques, qui témoigne du rejet de comportements injustifiables et répétés et d'un problème de crédibilité des institutions politiques. Or les hommes politiques à qui sont imputables la plupart des problèmes du passé sont toujours présents. Aucun d'eux n'a reconnu s'être trompé, ni avoir abusé de ses fonctions ou détourné des biens et de l'argent publics à des fins personnelles. Cette absence de remise en cause doit nous interpeller, car le refus de tirer les leçons du passé et l'impunité incitent à récidiver, et provoquent de nouvelles frustrations et de nouveaux mécontentements chez les citoyens qui en sont victimes. D'où la nécessité d'un usage bien réfléchi de l'amnistie.

L'amnistie pose des problèmes moraux, éthiques et surtout de justice. Le crime, malgré l'effacement artificiel de l'amnistie, a fait des victimes qui portent en elles et à jamais des traces indélébiles du geste qui les a atteintes. De même, les crimes économiques comme les détournements de deniers publics, les infractions à la législation douanière et fiscale ou des relations financières avec l'étranger ont causé des préjudices graves pour l'Etat et donc pour l'intérêt général. Si l'amnistie est un acte de pardon, elle ne doit pas se traduire par le culte de l'impunité.

De la violence à la haine

La violence s'explique alors comme une réponse à ces abus. Elle est l'arme des pauvres, de ceux qui se sentent exclus de la croissance et de la promotion sociale. Les pillages et les morts du 26 janvier dernier, sur toute l'étendue du territoire, peuvent être interprétés à cette lumière. La violence est aussi un mode d'expression de ceux qui, soudain, se sentent forts et veulent faire étalage de leur puissance. Ainsi des militaires, chefs et subordonnés, qui, enivrés par leur importance nouvelle, ont brutalisé des civils, maltraité les manifestants et tiré à balles réelles sur les foules désarmées.

La violence est encore le produit d'un système permanent d'exploitation impitoyable : lois scélérates, décisions de justice iniques, salaires misérables et conditions de vie indignes, sans échappatoire possible. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la violence est le fait d'une minorité jusqu'ici assurée de l'impunité par tous les régimes successifs, et qui n'accepte ni d'être dépossédée de ses privilèges ni de perdre les avantages qui en découlent...

Mais lorsque la violence ne débouche sur rien, ou se voit neutralisée par une autre violence, la haine s'installe. Le peuple malgache a certes la réputation d'être pacifique et de ne pas se laisser emporter par la violence et la haine, mais l'histoire récente oblige à nuancer et à réactualiser ce jugement.

Dans la tradition, la haine se manifeste surtout à l'égard de ceux qui se mettent au-dessus des autres alors que leur statut ne les y autorise pas (l'arbre qui s'élève au-dessus des autres est battu par le vent, dit le proverbe). Aujourd'hui, cette haine a envahi le champ politique, animant ceux qui ont le pouvoir comme ceux qui le convoient, ceux qui l'ont perdu comme ceux qui viennent de le conquérir. Elle se déverse dans les discours des manifestations de rue, inonde les sites Internet par sa mauvaise foi et sa vulgarité, et brise jusqu'aux relations familiales. Le « fihavanana » en est gravement ébranlé. La plus grave conséquence de la

crise de 2009 est la déchirure sociale causée par les divergences politiques : divorces au sein des ménages, déchirements entre fratries, inimitiés dans les milieux professionnels, etc.

Cette haine, plus encore que la violence, exprime désormais la volonté des démunis et des exclus, jusqu'ici condamnés à survivre, d'occuper toute leur place dans la société ; dans le même temps, elle exprime le refus des privilégiés de céder la moindre parcelle de leur pouvoir et leur avoir.

N'oublions pas pour autant que de la partie la plus nombreuse et la plus silencieuse de notre société nationale, la paysannerie, est exclue en permanence des débats qui agitent le pays. Depuis des décennies, les paysans sont tenus à l'écart, aussi bien des discussions politiques et des manifestations populaires que des plans de développement et des efforts de modernisation. Ils ont été et restent marginalisés, mais qui donc s'en soucie ? Aurons-nous cette fois-ci le souci de les inviter et de les écouter lors des conférences nationales et régionales.

Retrouver le sens du politique

Le politique est le lieu de l'affrontement des idéologies, des projets de société et des décisions qui en découlent. Il est le théâtre d'un combat d'idées arbitré par les seuls électeurs, et implique un respect des opinions de l'adversaire qui devrait exclure tout sentiment de haine personnelle. Car la confrontation politique porte exclusivement sur la gestion du collectif, l'organisation du bien commun de la nation, la lutte contre la pauvreté et les discriminations, la stratégie d'un développement profitable à tous et pas seulement à une minorité, etc.

S'exprimant par le discours, les hommes politiques deviennent crédibles dans la mesure où ils respectent leur parole et leurs engagements. Ils doivent admettre que le travail d'éducation civique conduit ces dernières années à aboutir à une plus grande maturité des citoyens. C'est ainsi que la population a marqué son attachement aux libertés publiques (par exemple la liberté d'expression par divers moyens et l'accès aux médias publics), exige la transparence dans la gestion des biens publics, réclame des élections libres et transparentes, lesquelles devraient conduire à sanctionner les dirigeants coupables de dérives. Et cela à tous les niveaux, dans les collectivités décentralisées comme au sommet de l'Etat

A ce titre, ce qui a été délictueux doit être condamné, par les tribunaux et pas seulement par l'opinion publique. Qu'y a-t-il de plus révoltant que de voir un homme politique dont la carrière a été entachée de mensonges et de reniements, d'abus de pouvoir et de détournements, se présenter indéfiniment devant les électeurs au nom du consensus et de la réconciliation nationale ? Une amnistie ne peut s'exercer que par rapport à une décision de justice, et non à partir de bons sentiments. L'impunité des uns engendre la haine chez les autres.

Le remède à cette situation malsaine est un retour aux principes fondamentaux de la vie politique. Celle-ci n'est pas et ne doit pas rester le prétexte pour quelques-uns de s'enrichir, en confondant la gestion des intérêts généraux de l'Etat avec celle de leurs intérêts personnels. Ce fut le cas depuis des années : que ceux qui en ont été les artisans et les complices, et qui sont connus de tous, aient la décence de se retirer ! Faute de quoi, la loi pourra leur être opposée. Une « transition » doit aussi servir à assainir la classe politique.

Pour passer de la haine au dialogue, la rénovation du politique s'impose. En publiant le recueil 2008 de ses communiqués, le SeFaFi a choisi un titre évocateur : A qui appartient l'Etat ? [1] Son Avant-propos rappelait opportunément que « *le politique est le dépositaire de la volonté populaire, il n'en est pas le maître exclusif et définitif ; et l'Etat ne lui appartient pas, il appartient aux citoyens* ». Il suffira ici, pour conclure, de rappeler les trois principes essentiels de toute action politique : la défense du bien commun, la transparence dans les décisions et dans les finances, le dialogue entre les acteurs politiques et avec les électeurs. La sagesse malgache et le fihavanana en sortiront renforcés.

Antananarivo le 16 juin